



Présentation du rapport Pêcheur : Des enjeux essentiels à débattre

Le 7 novembre a eu lieu la présentation du rapport Pêcheur aux organisations syndicales de la Fonction publique par l'intéressé lui-même, rapport remis au Premier ministre le 4 novembre après-midi.

Il s'agissait bien d'un premier tour de table puisque la concertation avec la Ministre ne débutera que le 5 décembre prochain.

A ce stade, évidemment, la CGT ne saurait avoir d'avis définitif et bouclé d'autant que nous sommes encore dans l'ignorance de ce que le gouvernement retiendra du rapport.

Cependant, notre organisation syndicale a déjà fait connaître quelques premières indications. Si, compte tenu d'années successives de politiques régressives, la nécessité impérieuse d'une vaste réforme de progrès sur la grille indiciaire, les traitements, les déroulements de carrière n'est pas contestable, celle-ci ne peut être envisagée dans un contexte dévastateur de politique d'austérité et elle ne peut pas être synonyme de mesurettes de pur affichage.

En indiquant que « *les services publics ne sont pas une exception vouée à l'extinction mais une valeur d'avenir* », en réaffirmant la pertinence du Statut Général et de la Fonction publique de carrière, le rapport défend des orientations qui, a priori, vont dans le bon sens.

En soulignant que la RGPP et la REATE ont été « *conduites à marche forcée* », que la part des primes « *est devenue trop importante* », que les déroulements de carrière sont devenus étriqués, le rapport dresse un certain nombre de constats que la CGT partage tant elle-même les met en avant depuis des années.

En revanche, notre syndicat a sans attendre fait connaître son désaccord avec certaines pistes préconisées comme le maintien du recours à l'intérim, la dilution de la prise en compte des diplômes, des corps à 3 grades quand nous en réclamons 2 maximum, l'écartement « *de toute forme d'indexation* » des salaires, le recours accru à des échelons « *fonctionnels* » ou « *spéciaux* »...

Enfin, la CGT a relevé que le rapport est muet sur le façon dont on redonne concrètement de l'amplitude aux carrières, sur les façons de réduire l'emploi précaire, sur l'égalité professionnelle, sur les cadres d'emploi de la Fonction publique territoriale dont nous revendiquons l'abandon au profit de corps, l'abrogation de l'inacceptable système des « *reçus – collés* » toujours dans la territoriale, etc.

Sur toutes ces questions, et bien d'autres, l'heure est à présent à de véritables négociations.

A partir d'orientations en rupture avec les politiques de démantèlement menées depuis trop longtemps, la CGT s'y rendra de manière offensive et déterminée.

Montreuil, le 12 novembre 2013